

Bescherelle

arabe

عربي

les verbes

La grammaire du verbe

127 tableaux de conjugaison

et 34 tableaux de dérivés nominaux

Un index de 10 000 verbes

Les tableaux modèles
et tous les verbes classés par racines



COLLECTION BESCHERELLE

Les verbes arabes

Al-Chāmil fī taṣrīf al-ʿaḡāl

Édition revue et actualisée

Sam Ammar – Joseph Dichy



Ce travail est redevable à l'**Institut français d'études arabes de Damas (IFEAD)**, aujourd'hui intégré à l'**Institut français du Proche-Orient**, pour son accueil et son soutien.

Les auteurs tiennent à remercier **A. Roman, N. Gader** et **X. Lelubre**, ainsi que **J. Langhade, D. Mallet, E. Absi (SOFROD, Damas)** et **F. Bentaleb**.

Composition : Institut français d'études arabes de Damas

Réalisation maquette : Dominique Findakly

© **Hatier – Paris – 2008**

Toute représentation, traduction, adaptation ou reproduction, même partielle, par tous procédés, en tous pays, faite sans autorisation préalable est illicite et exposerait le contrevenant à des poursuites judiciaires. Réf. : loi du 11 mars 1957, alinéas 2 et 3 de l'article 41 • Une représentation ou reproduction sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français de l'Exploitation du droit de Copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris) constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS DE LA DEUXIEME EDITION	5
Caractéristiques générales et clés de lecture	5
Plan et structure de l'ouvrage	6
Éléments de bibliographie	7
Note sur le contenu de l'ouvrage	8
LES FORMES VERBALES DE L'ARABE	9
Notions préliminaires	10
1. Notions de conjugaison	10
2. Notions de morphologie sémitique : racines et schèmes	10
Les paradigmes de la conjugaison	12
1. Les paradigmes de base : l'accompli et l'inaccompli	12
2. Le schéma de l'opposition accompli-inaccompli	13
3. Les modes et leurs emplois dans les paradigmes	15
1. L'accompli	15
2. L'inaccompli indicatif	15
3. Les deux valeurs de <i>qad</i>	16
4. Les paradigmes de l'inaccompli apocopé et subjonctif	16
4. L'impératif	17
1. L'impératif à la 2 ^e personne	17
2. L'expression de l'impératif aux autres personnes	17
3. L'impératif négatif	17
4. Les verbes dont le sens exclut l'impératif	18
5. L'énergique	18
6. La voix passive	18
1. Construction	19
2. Le passif impersonnel	19
3. Les verbes dont le sens exclut le passif, entièrement ou partiellement	19
La classification systématique des verbes arabes	21
1. Les difficultés de la conjugaison arabe	21
2. Le principe de la classification systématique des verbes	21
3. <i>Horizontalement (1)</i> : les schèmes verbaux simples	22

1. Les schèmes du verbe simple, aspects formels	22
2. Les valeurs du schème <i>fa'ula</i> , d'alternance vocalique <i>u/u</i>	23
3. Les valeurs du schème <i>fa'ila</i> d'alternance vocalique <i>i/a</i> et de sa sous-catégorie <i>i/i</i>	24
4. Les valeurs du schème <i>fa'ala</i> d'alternance vocalique <i>a/i</i> et de ses sous-catégories	25
4. <i>Horizontalement</i> (2) : les principaux schèmes verbaux augmentés	26
1. Les schèmes II, III et IV	26
2. Les schèmes à morphème-écho VII et VIII	28
3. Les schèmes à morphème-écho V, VI et X	29
4. Les schèmes IX et XI	30
5. Les schèmes XII à XV	31
5. <i>Horizontalement</i> (3) : Les schèmes des racines quadriconsonantiques	31
6. <i>Verticalement</i> : racines et causes de transformation	32
1. Les racines à cause de transformation simple	32
2. Les racines à causes de transformation doubles ou triples	33
7. Le tableau principal de classification des verbes	33
8. Le tableau secondaire de classification des verbes	36
Index des notions	37

LA CONSTRUCTION DES DERIVES NOMINAUX IMMEDIATS 39

Mode d'emploi	40
Les tableaux	42

TABLEAUX DE CONJUGAISON DES VERBES-TYPES 67

Mode d'emploi	68
Remarques	70
1. Sens des verbes et conjugaison à la voix passive	70
2. Formes comportant deux variantes ou plus	70
3. Emploi de l'astérisque (*)	71
4. Conjugaison des verbes en <i>i/a</i>	72
Les 127 tableaux	73

INDEX DE 10 000 VERBES 201

AVANT-PROPOS DE LA DEUXIEME EDITION

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES ET CLÉS DE LECTURE

Cet ouvrage est fondé sur une recherche originale, qui a abouti à l'établissement du **principe de classification systématique des verbes arabes**. Les ouvrages de conjugaison précédents prenaient appui sur une classification très élaborée, mais non systématique, issue des sciences médiévales arabes du langage (notamment, al-Saraqustî, m. vers 1010). La nouvelle classification obtenue et les analyses qui l'ont accompagnée ont permis pour la première fois de traiter à partir d'un nombre réduit de verbes-types (127 modèles) la *totalité* des formes de la conjugaison et des dérivés nominaux immédiats.

Outil de vérification et d'aide à la rédaction, mais aussi de perfectionnement ou d'auto-apprentissage, l'ouvrage présente de fait trois caractéristiques clés :

1. La possibilité de visualiser les formes verbales

Cette visualisation permet une approche intuitive et analogique de la conjugaison. Elle est renforcée par **l'impression des tableaux de conjugaison en deux couleurs : en rouge les préfixes et les suffixes, en noir le radical des verbes**. Ces couleurs donnent à percevoir la segmentation des formes (voir les exemples de la p. 21) et simulent un aspect essentiel du processus de lecture. Cela ne dispense pas d'apprendre les règles de la morphologie dans des manuels ou des grammaires (il y en a de très bons, et nous y renvoyons les apprenants), mais apporte à l'étude de celles-ci le complément indispensable de la visualisation de leurs résultats, qui constitue un excellent support analogique de la mémoire.

2. La connaissance du principe de classification systématique des verbes arabes

Utilisé par les auteurs pour le choix des 127 verbes-types, ce principe est d'un intérêt primordial pour **l'apprentissage de la construction des dérivés nominaux immédiats**. Dans la deuxième partie, le lecteur est invité à retrouver ces dérivés à partir de la composition de la racine et de l'identification du schème. Cette recherche requiert l'acquisition d'un savoir-faire basé sur une compréhension active du principe de classification des formes verbales et de leurs dérivés, c'est-à-dire – comme le lecteur est invité à le découvrir – de l'organisation générale de la morphologie arabe (voir p. 21-36).

3. Des explications grammaticales en partie inédites

• **Pour certains verbes, le sens ou la structure syntaxique associée interdisent la conjugaison au passif ou à l'impératif**. Présentées pour la première fois

ici (p. 18-21), ces contraintes ont été confrontées à l'ensemble des verbes de l'arabe : lorsque, dans un tableau, certaines formes du passif ou de l'impératif sont laissées en blanc, c'est qu'il n'existe *aucun* verbe pour lequel de telles formes sont possibles (voir par exemple les verbes-types n° 54 et 58). Partout ailleurs ont été choisis des modèles pour lesquels la conjugaison est complète.

- Les 2^e et 3^e parties incluent les verbes et les dérivés nominaux de 1^{re}, 2^e ou 3^e radicale *hamza*. Bien que les règles courantes d'écriture de cette consonne semblent résoudre tous les problèmes posés, **la hamza en position de 1^{re} radicale** reste une source de difficultés réelles dans la conjugaison de l'impératif, rarement expliquées dans les grammaires. Là encore, l'ouvrage rendra surtout service en offrant une visualisation du résultat des règles. (Voir les explications de la p. 71.)

- **Le sens des formes verbales simples et augmentées** de l'arabe fait, dans cette 2^e édition, l'objet d'une présentation très résumée, mais originale en plusieurs points. Elle n'était disponible que dans des publications spécialisées, peu accessibles au grand public.

PLAN ET STRUCTURE DE L'OUVRAGE

- La **première partie**, intitulée *les formes verbales de l'arabe, quelques principes de base* est précédée d'une *bibliographie élémentaire* et suivie d'un *index des notions*. Ces dernières apparaissent dans le texte en caractères gras.

- La **deuxième partie** porte sur *la construction des dérivés nominaux immédiats*. Il s'agit de formes dérivées des verbes, comparables aux participes ou à l'infinitif du français, et qui sont dépourvues de pronoms personnels. Plus nombreuses que les verbes, et n'étant pas soumises à une conjugaison, il eût été inutile de les inclure dans un index renvoyant à des tableaux. Il importe en revanche, pour les raisons indiquées plus haut, de savoir retrouver ces formes dans les 34 tableaux des pages 42 à 66.

- La **troisième partie** renferme les 127 *tableaux de conjugaison des verbes-types* qui couvrent l'ensemble des modèles verbaux de l'arabe. La segmentation du verbe est codée, comme on l'a vu, par les couleurs. Attention, les verbes-types sont l'objet d'une modélisation supplémentaire par rapport au principe de classification des verbes : quand deux verbes se conjuguent de la même manière, c'est-à-dire, quand il n'y a pas de variation de la relation entre le radical et les préfixes et les suffixes, ils appartiennent au même modèle (voir la préface de l'édition arabe unilingue de cet ouvrage).

- La **quatrième** et dernière partie renferme un *index de 10 000 verbes*. Au vocabulaire en usage ont été ajoutés quelques verbes plus rares, pour assurer une pleine couverture des données. L'index est organisé, comme les bons dictionnaires arabes, selon l'ordre alphabétique des racines. Chaque entrée est assortie d'un numéro de renvoi au verbe-type qui permet de le conjuguer par analogie.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages destinés à des apprenants sont précédés d'une pastille de couleur rouge (•).

- Bayyūmī H., Kilfat Kh., Al-Šāfi'ī A., *Muḥjam taṣrīf al-ʿafʿāl al-ʿarabiyya* ("Dictionnaire de conjugaison des verbes arabes"), Le Caire, Dār ʿIlyās al-ʿaṣriyya, 1989.
- Ammar S. et Dichy J., *Al-ʿafʿāl al-ʿarabiyya* ("Les verbes arabes", version entièrement en arabe, avec une préface originale), Paris, Hatier, coll. Besche-relle, 1999.
- Larcher P., *Le système verbal de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2003.
- Midad, *Magazine d'information et de documentation sur l'arabe et sa didac-tique*, CNDP, <http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/midaden-ligne.htm>
- Neyreneuf M. et Al-Hakkak G., *Grammaire active de l'arabe*, Paris, Le Livre de Poche, coll. "Les langues modernes", 1996.
- Roman A., *La création lexicale en arabe, ressources et limites de la nomi-nation dans une langue humaine naturelle*, 2^e éd. revue et augmentée, Presses universitaires de Lyon et université de Kaslik (Liban), 2005.
- Al-Saraqustī (Abū ʿUṭmān Saʿīd bn. Muḥammad al-Maʿfirī, m. vers 1010), *Kitāb al-Afʿāl* ("Le Livre des verbes"), éd. H.M. Muḥammad Šaraf et M. Mahdī ʿAllām, Le Caire : Al-Hayʾa al-ʿamma li-ṣuʿūn al-Matābiʿ al-ʿamīriyya, 1975, 4 parties en 5 vol.

NOTE SUR LE CONTENU DE L'OUVRAGE

- La première partie de l'édition bilingue arabe-français du Bescherelle des verbes arabes a été rédigée par J. Dichy (professeur de linguistique arabe à l'université Lumière-Lyon 2), et celle de l'édition unilingue en arabe, par S. Ammar (professeur en sciences de l'éducation et en didactique de l'arabe à l'université de Damas).
- La mise au jour du principe de classification systématique des verbes arabes et la conception du tableau qui la présente (notamment l'identification des 33 types de racines triconsonantiques en fonction des consonnes dont elles sont composées) ainsi que la catégorisation des verbes dépourvus de conjugaison à l'impératif ou dont le sens exclut entièrement ou partiellement le passif sont dues J. Dichy. La classification a été revue et affinée avec S. Ammar. À ce dernier revient la sélection et la modélisation des verbes-types qui ont conduit, après une confrontation avec l'ensemble des verbes de l'arabe menée en commun, aux 127 tableaux de conjugaison de la 3^e partie et aux 34 tableaux de construction des dérivés nominaux immédiats de la 2^e partie.
- Les principaux emprunts à A. Roman sont l'identification des racines monoconsonantiques, des morphèmes de personne du verbe et du morphème-écho *t*. Enfin, la détermination en partie originale des valeurs de base et des valeurs secondes associées aux schèmes du verbe simple et du verbe augmenté a été établie par J. Dichy. Elle doit beaucoup à la théorie du temps et de l'aspect de J.-P. Desclés.

Les auteurs expriment leur reconnaissance aux lecteurs qui leur ont signalé les quelques erreurs ou coquilles de l'édition précédente, et à ceux qui leur ont transmis des remarques de fond. Ils remercient par avance les utilisateurs qui voudront bien leur communiquer d'autres remarques en leur écrivant aux bons soins des Éditions Hatier, 8, rue d'Assas, 75278 Paris Cedex 06.



*Les formes verbales de l'arabe :
quelques principes de base*



NOTIONS PRÉLIMINAIRES

1. NOTIONS DE CONJUGAISON

Les verbes ont une forme particulière de variation, que l'on appelle la conjugaison.

- Un verbe se décompose en un **noyau verbal** ou radical, et en **affixes**, c'est-à-dire, dans le cas de l'arabe, en préfixes ou en suffixes.

- Il varie en fonction :

- du **paradigme de conjugaison**, matériellement représenté par une colonne dans les tableaux de conjugaison (les “temps” de la grammaire traditionnelle française). Ce paradigme est déterminé par l'**aspect** (voir p. 12) et le **temps** du verbe, d'une part, et de l'autre, par le **mode** et la **voix**.

- de la **personne** (1^{re}, 2^e et 3^e personnes), avec les précisions qui l'accompagnent habituellement : marques de **genre** masculin ou féminin, et de **nombre** : singulier, pluriel, mais aussi, en arabe, duel (correspondant au nombre deux).

- Il existe en outre des **formes déverbales**, qui ne connaissent pas ces variations, mais peuvent être précédées d'un article, et pour certaines, être mises au féminin ou au pluriel. Ces formes sont traditionnellement appelées en arabe les **dérivés nominaux immédiats** (مُشْتَقَّاتُ الْفِعْلِ). Elles sont apparentées à la conjugaison, tout comme l'infinitif ou les participes du français.

2. NOTIONS DE MORPHOLOGIE SÉMITIQUE : RACINES ET SCHÈMES

L'arabe est, comme l'hébreu, le syriaque, le phénicien ancien..., une langue sémitique. Dans cette famille de langues, on appelle **racine consonantique** un groupe de consonnes qui se présentent dans un ordre fixe. Le nombre de ces consonnes, appelées consonnes radicales, est de trois, ou, par extension, de quatre. Elles servent à construire le vocabulaire général de l'arabe. À ces racines **triconsonantiques** ou **quadriconsonantiques** s'ajoutent les racines **monoconsonantiques**, qui incluent en particulier les racines des pronoms sujets affixés au verbe et celles des pronoms compléments.

Les racines tri-ou quadriconsonantiques entrent en combinaison avec des **schèmes**. Ceux-ci se définissent comme un “patron” ou “moule” syllabique constitué de voyelles brèves ou longues, du redoublement d'une radicale, et de consonnes affixées appartenant aux racines monoconsonantiques. En ce qui concerne les formes verbales ou déverbales, les schèmes ont un sens codifié par la grammaire, qui entre en combinaison avec celui des racines tri- ou quadriconsonantiques.

Pour comprendre ces notions, il faut partir de la manière dont la combinaison entre schèmes et racines est représentée. La grammaire arabe fait traditionnellement usage, pour cela, d'une convention qui consiste à faire appel à une racine

triconsonantique théorique / ف ع ل (= “faire”). Exemple :

Soit le schème *اَفْعَل*. Son sens global est celui d’un retour du procès décrit par le verbe sur le sujet, du fait, comme on le verra plus loin, qu’il inclut la racine monoconsonantique *t*. On peut aussi le représenter, pour ceux qui préfèrent ce type de symboles, sous la forme $iR^1taR^2aR^3a$ (ou “R” signifie “consonne radicale”, le chiffre en exposant indiquant la position dans la racine). Soit d’autre part la racine / غ س ل /, associée à l’idée de laver. En substituant aux consonnes / ف ع ل / ou R^1, R^2 et R^3 du schème *اَفْعَل* celles de la racine, on obtient : *اَغْتَسَلَ* “Il s’est lavé”.

Mais attention : cette vision idéalisée de la relation entre racines et schèmes, très utile pour apprendre l’arabe et comprendre, particulièrement, la construction des formes verbales et des dérivés nominaux immédiats, ne correspond que partiellement à la réalité :

- Le sens des racines n’est pas premier par rapport aux mots, mais découle au contraire de ces derniers. Exemple :

La racine / ط ر ف / dont le sens premier peut être compris à partir du mot *طَرَف*, “bord, extrémité”, a vu apparaître au XX^e siècle les mots *تَطَرَّف*, “extrémisme” et *مُتَطَرِّف*, “extrémiste” ce qui n’est pas surprenant, mais qui aurait très bien pu être réalisé avec une autre racine (la période classique disposait de mots voisins, comme *غَلَاة*, “sectateurs”, “ardents partisans”).

- La connaissance des sens associés au schème et à la racine ne suffit souvent pas à deviner le sens du mot :

On trouve ainsi parmi les mots de la racine / ه ت ف /, dont le sens premier est celui de “roucouler” ou “crier, appeler à distance”, *هَاتِف*, “téléphone”.

- Ni le téléphone (*هَاتِف*) ni l’extrémisme politique au sens contemporain du terme (*تَطَرُّف*) ne pouvaient avoir été prévus à l’avance : ces mots ont été recréés avec un sens nouveau pour répondre au besoin éprouvé par la société, à un moment donné de son histoire, de nommer des choses jusqu’ici inconnues.

- De nombreux mots ne peuvent être associés à une racine, ainsi :

– Le nom *سُكَّر* “sucre” n’a en commun avec les mots de la racine / س ك ر /, dont le sens général est celui de l’ivresse, que le fait de partager la même séquence de consonnes. (On ignorait jusqu’à l’époque moderne le principe chimique de la production de l’alcool par fermentation du sucre !) Le mot est emprunté, très anciennement par le domaine sémitique aux langues indo-européennes (on le trouve en sanscrit). Il s’agit donc d’une homonymie de racines.

– Des mots anciens comme *سَفَرَجَل*, “coing”, ou des noms propres comme *كِسْرَى* “Chosroès” ou *إِسْمَاعِيل* “Ismaël” ne se rattachent pas à une racine (aucun mot de schème différent ne comporte les mêmes consonnes).

Les mots non rattachables à une racine sont exclusivement des noms. *Tous les verbes arabes et tous leurs dérivés nominaux se rattachent à une racine de trois ou de quatre consonnes.*

LES PARADIGMES DE LA CONJUGAISON

← sens de la lecture

LES PARADIGMES DE LA CONJUGAISON						
Inaccompli apocopé ¹	Inaccompli subjonctif	Inaccompli indicatif	Accompli	Voix active		
المضارع المجزوم	المضارع المنصوب	المضارع المرفوع	الماضي	المعلوم		
				Personnes الضمائر		
Inaccompli apocopé ¹	Inaccompli subjonctif	Inaccompli indicatif	Accompli	Voix passive		
المضارع المجزوم	المضارع المنصوب	المضارع المرفوع	الماضي	المجهول		
				Personnes الضمائر		
				2 ^e personne	Impératif الأمر	

Comme le fait apparaître ce tableau, il existe neuf paradigmes de conjugaison en arabe. La forme de ce tableau est reprise dans les 127 tableaux-types de la 3^e partie.

Les paradigmes de conjugaison sont beaucoup moins nombreux en arabe qu'en français : l'**accompli** n'en a qu'un seul ; l'**inaccompli** en comporte quatre : l'**inaccompli indicatif** (مرفوع), l'**inaccompli apocopé** (مجزوم), l'**inaccompli subjonctif** (منصوب), et l'**inaccompli énergique** (مؤكد), qui est sorti de l'usage. À cela s'ajoutent l'**impératif** (أمر), dont la forme se construit à partir de celle de l'**inaccompli apocopé**, et l'**impératif énergique**, également désuet. Les deux formes de l'énergique ne seront prises en compte que dans le paragraphe qui leur est consacré. Il existe par ailleurs deux voix, la **voix active** (معلوم) et la **voix passive** (مجهول).

1. LES PARADIGMES DE BASE : L'ACCOMPLI ET L'INACCOMPLI

La conjugaison de l'arabe comporte deux paradigmes de base, l'**accompli** الماضي et l'**inaccompli** المضارع, dont la valeur est à la fois :

– **aspectuelle**, indiquant la manière dont est envisagé le déroulement exprimé par le verbe (souvent en arabe, son caractère achevé ou inachevé), indépendamment du moment où l'on parle. Exemple :

أَكْتُبُ لَكَ هَذِهِ الرَّسَالَةَ لِأَسْأَلَكَ : processus en cours, inachevé. لَقَدْ كَتَبْتُ لَكَ هَذِهِ الرَّسَالَةَ : Je t'ai bel et bien écrit cette lettre : processus accompli et achevé.

1. Une forme **apocopée** (en arabe, مجزوم, "coupé, tronqué") est une forme dont on a supprimé l'élément final.